



Taxe sur les services numériques : la filière Champagne appelle à y réfléchir à deux fois

Epernay, le 27 novembre 2025 - Alors que le Sénat va débiter ce 28 novembre 2025 l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2026, le Comité Champagne s'inquiète des effets collatéraux d'une augmentation de la taxe sur les services numériques. Cette taxe affecterait en premier lieu des entreprises américaines et entraînerait à coup sûr des représailles des Etats-Unis. La filière des vins et spiritueux, déjà mise à mal, pourrait alors devenir la cible de mesures de rétorsion dramatiques dans le contexte actuel.

Ce 28 novembre 2025, les sénateurs vont débiter l'examen du Projet de Loi de Finances pour 2026. A l'instar des députés, plusieurs sénateurs entendent faire adopter une augmentation de la Taxe sur les Services Numériques (TSN), visant particulièrement les géants de ce secteur aussi appelés GAFAM.

Une situation extrêmement dangereuse pour David Chatillon, coprésident du Comité Champagne : « On comprend bien la volonté des parlementaires dans les discussions de ce Projet de Loi de Finances d'équilibrer le budget. Mais en adoptant une telle taxe, on accroche une cible dans le dos de la filière vin. Dans un climat diplomatique tendu, les vins et les spiritueux français sont des victimes collatérales désignées ».

« Notre filière locale est déjà fragilisée par le droit de douane supplémentaire de 15 % et par un effet de change particulièrement défavorable. De nouvelles sanctions américaines aggraveront la situation » ajoute Maxime Toubart, coprésident du Comité Champagne

Ce constat est partagé au niveau national par la Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux (FEVS). « Il faut que nos sénateurs comprennent que les Américains sont prêts à dégainer. En 2020, ils ont établi une liste de rétorsion en réaction à la mise en place de la Taxe sur les Services Numériques. Cette dernière, prête à l'emploi aujourd'hui, comprend 25 % de taxes additionnelles sur certains produits » précise le Président de la FEVS, Gabriel Picard. « Avec l'augmentation de la taxe, cette liste pourrait être étendue et cibler davantage de produits iconiques français. Des élus et des entreprises américaines appellent déjà le Président Trump à réagir ! Et au final, qui paiera la taxe sur les services numériques

« Le consommateur français... on aura réussi l'exploit d'impacter deux fois notre économie » précise le représentant.

Pour les trois élus, la pérennité de la filière des vins et spiritueux est plus que jamais sur la table : *« Nous appelons nos parlementaires à la raison en ne sacrifiant pas nos emplois, nos exportations et nos terroirs »*.

À PROPOS DU COMITÉ CHAMPAGNE

Le Comité Champagne est l'interprofession de la filière Champagne : le lieu où les Vignerons et Maisons de Champagne défendent leurs intérêts communs et contribuent à l'équilibre et au rayonnement de l'ensemble de la filière et de son appellation.

L'interprofession du Champagne favorise la coopération entre les deux familles professionnelles et représente plus de 16.000 Vignerons et 350 Maisons de Champagne.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site champagne.fr.

CONTACT PRESSE

Relations presse du Comité Champagne : presse@champagne.fr

